



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 22004

Texte de la question

M. Jean-David Ciot interroge M. le ministre du redressement productif sur la situation de l'entreprise ST Microelectronics de Rousset. Cette société, spécialisée dans les semi-conducteurs, est l'un des tous premiers groupes internationaux du secteur. En France, l'entreprise est implantée sur trois lieux de production, dont celui de Rousset, dans les Bouches-du-Rhône, qui bénéficie de 2 800 emplois directs. Or l'entreprise connaît quelques difficultés, notamment du fait des choix opérés sur le marché de la téléphonie mobile. Le site de Rousset est ainsi menacé, si les investissements ne sont pas menés, d'être dépassé technologiquement à moyen terme par un transfert des produits de dernière génération vers d'autres unités. L'État français est actionnaire de ST à hauteur de près de 13 % *via* le Fonds stratégique d'investissement et détient donc une partie du pouvoir de décision. Il l'interroge donc sur les choix stratégiques d'investissement à cinq ans qu'il compte impulser pour l'entreprise ST, en général, et pour le site de Rousset, en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-David Ciot](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22004

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3236

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)